

Communiqué, le 31 août 2021 à Aubonne

Electricité : tarifs 2022

Après quatre années de stabilité et une très légère hausse de 0.3 ct./kWh pour les tarifs 2021, la SEFA se voit contrainte d'augmenter ses tarifs pour l'année à venir. La hausse, certes importante, reste toutefois contenue grâce à la production propre du barrage et des centrales de la SEFA.

Environ deux cafés par mois

Plusieurs facteurs négatifs se sont cumulés pour expliquer la nécessité de cette hausse moyenne de 10.4% (pour un ménage type, l'équivalent de deux cafés par mois), dont l'impact peut varier, en fonction du tarif concerné et des modes de consommation.

Montée des prix sur les marchés de gros

Au niveau de l'énergie, la forte montée des prix sur les marchés de gros, de 1.6 ct./kWh ou 36% sur la période concernée (2020-2022), implique une adaptation à la hausse des composantes tarifaires.

Une hausse contenue par la production locale

On peut ici noter que la stabilité des prix de la production propre de la SEFA, avec les installations solaires et près de 26'400'000 kWh fournis par l'usine de Plan-Dessous, soit près d'un tiers de l'approvisionnement de la région, a permis de contenir à 18% l'impact du drastique renchérissement sur les marchés.

Répercussion des coûts du réseau

Pour la composante réseau, une consommation réduite en 2020, principalement due aux effets du COVID, n'a pas permis de couvrir les coûts de fonctionnement. Une hausse aurait ici pu être absorbée par la SEFA sans le renchérissement des coûts du réseau amont imputés par Swissgrid. D'un montant de plusieurs centaines de milliers de francs, cette augmentation doit être répercutée et entraîne ici une hausse moyenne de 5.4%. La SEFA a profité de cette nécessaire adaptation tarifaire pour se rapprocher des recommandations

de la branche et réduire le ratio entre les heures pleines et les heures creuses. Concrètement, cela impose une hausse plus massive sur les heures creuses et entraîne la fin d'un régime par trop favorable dont nos clients ont pu bénéficier jusqu'à ce jour.

Taxes et redevances inchangées en 2022

Les taxes et autres redevances communales, cantonales et fédérales, qui pour mémoire grèvent les tarifs d'environ 20%, restent inchangées pour 2022.

Une énergie 100% renouvelable et locale

Consciente que cette hausse n'est pas une bonne nouvelle pour sa clientèle, la SEFA continuera de renforcer ses outils de production propre renouvelable, de soigner sa maîtrise des coûts et de renforcer son offre de services énergétiques pour aider à réduire sa consommation afin de rester fidèle à sa mission d'acteur énergétique engagé pour sa région. L'entreprise reste consciente que la fourniture d'une électricité 100% renouvelable la positionne dans le haut des comparaisons nationales, elle reste néanmoins fermement convaincue de la pertinence de cette stratégie pour l'avenir énergétique de la région.

Contact

Jean-Claude Auch, Responsable Vente et
Relations Clients
021 821 54 11
jc.auch@sefa.ch
www.sefa.ch